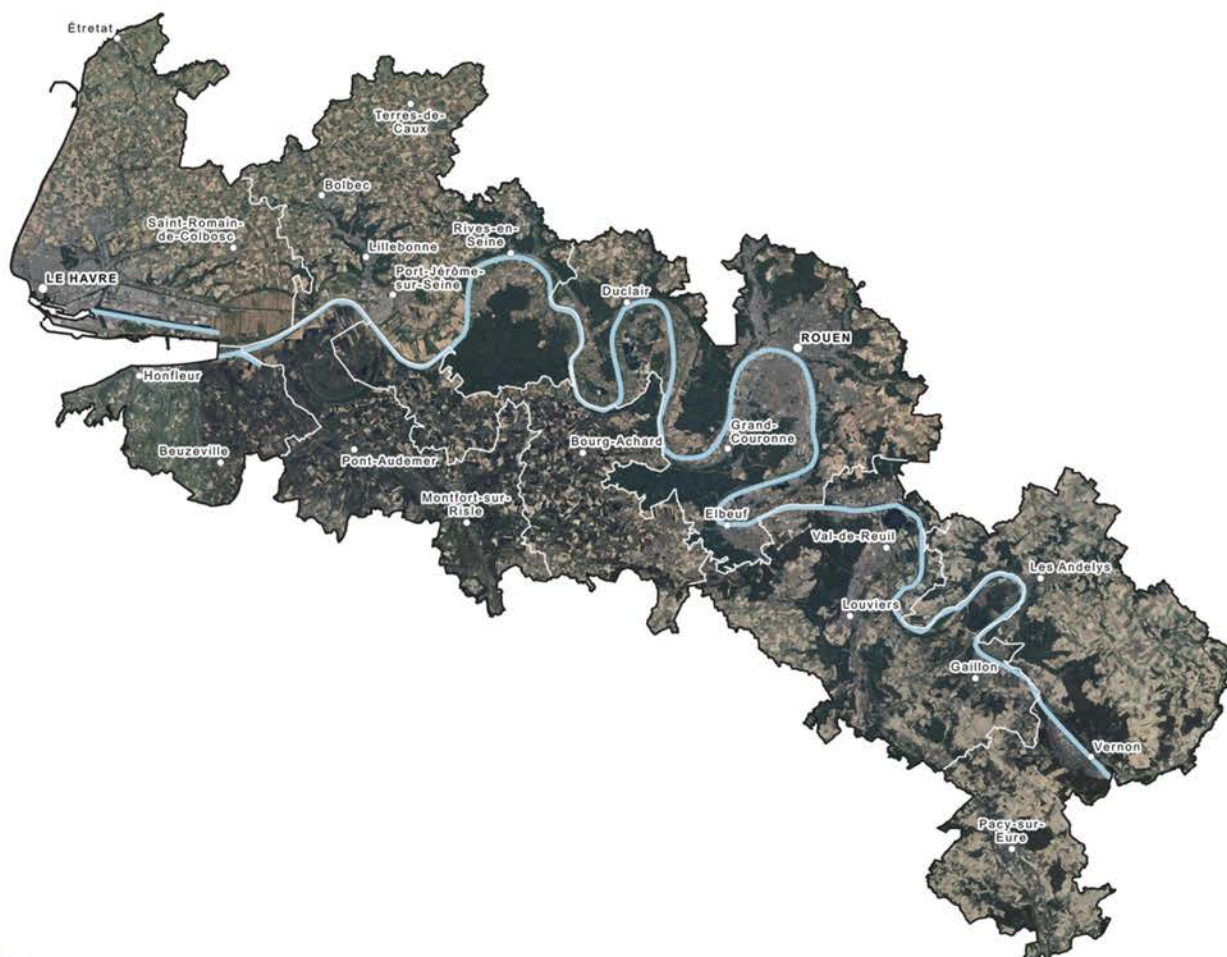


Atelier des Solutions Vallée normande de la Seine

SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE



“Une ambition industrielle pour un territoire durable”



L'intensité des projets industriels sur la Vallée normande de la Seine crée une tension croissante sur les espaces naturels, les ressources et les sites de compensation. Nous appréhendons aujourd'hui les projets individuellement, les uns après les autres. Cette approche montre ses limites. Nous devons anticiper et mutualiser davantage.

C'est pourquoi j'ai souhaité impulser une démarche intégrée, pilotée par la DREAL, qui s'appuie sur la construction collective mobilisant les nombreux partenaires de ce territoire complexe. L'Atelier des Solutions, dispositif d'appui du ministère en charge de la transition écologique, a permis de poser le constat et d'identifier les marges de manœuvre, qui concilient soutien aux dynamiques de développement, maintien des ressources et offre de mesures innovantes pour des compensations plus équitables sur le territoire.

Après une année de travail collaboratif intense, centré sur 3 ateliers réunissant entre 66 et 90 participants, je constate avec satisfaction que des solutions concrètes prennent forme.

Qu'il s'agisse de mieux mobiliser les friches et d'identifier leur potentiel de réemploi, de mettre à disposition de nouveaux outils pour le territoire, tels que les banques de compensation, ou encore de former une communauté professionnelle sur la séquence Eviter Réduire Compenser. Nous pouvons réussir collectivement la transition écologique et industrielle de la vallée de la Seine, grâce à votre engagement. Je vous en remercie.

Jean-Benoît ALBERTINI
Préfet de Normandie,
Préfet de la Seine-Maritime



Webinaire à destination des Élu·e·s

Atelier n°2 :
Converger sur des pistes de solutions
10.2025

Webinaire à destination des Gestionnaires d'Espaces Naturels

Le chemin parcouru par la communauté



Atelier n°1 :
Partager les besoins et les enjeux
06.2025



Atelier n°3 :
Prioriser et concrétiser les solutions
01.2026





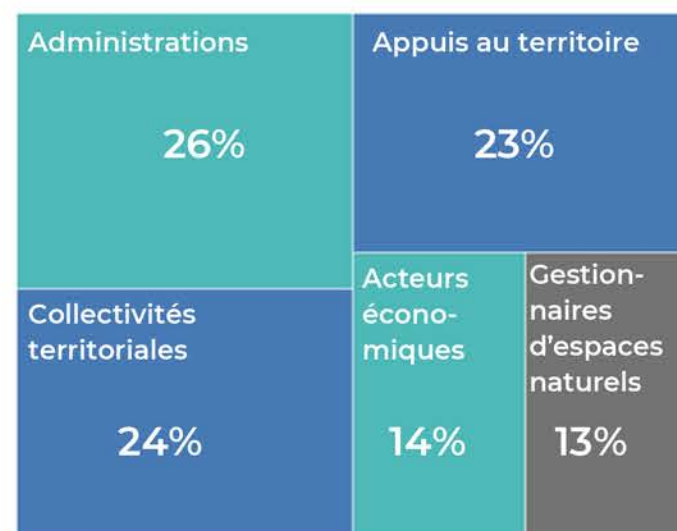
La démarche Atelier des Solutions

Le Ministère en charge de l'écologie (Sous-Direction Territoires et Usagers) met à disposition des territoires « l'Atelier des Solutions » afin de favoriser la mise en œuvre locale des politiques publiques en matière d'habitat, d'urbanisme et d'environnement. Ce dispositif s'appuie sur des méthodes d'intelligence collective, toujours choisies et hybridées sur mesure. Son parti pris : aller vers les acteurs et usagers pour faire émerger collectivement des solutions.

Des acteurs pluriels

Les acteurs du territoire ont été associés afin de comprendre les préoccupations de chacun, clarifier les besoins individuels, ceux du territoire, et ainsi établir des convergences. C'est en valorisant les retours d'expérience et l'intelligence de terrain, que les acteurs publics et privés se sont engagés dans la démarche et la mise en œuvre des solutions.

Participation au fil de la démarche*



(*) moyenne

Nombre de participant-e-s aux ateliers

Atelier n°1 : 66 | Atelier n°2 : 71 | Atelier n°3 : 90

Atelier n°1



Partager un constat des contraintes foncières du territoire. Faire émerger les enjeux collectifs et individuels.

1 Présenter le diagnostic territorial ERC

Les services de l'État présentent le diagnostic Eviter Réduire Compenser de la Vallée normande de la Seine, construit à partir :

- de l'étude de référence (EPFN, 2023)
- du diagnostic territorial préparatoire construit dans le cadre de cette démarche au travers de plus de 55 entretiens (une autre cinquantaine réalisés depuis).

2 Exploration des postures vis-à-vis de la séquence ERC

Chaque participant-e explicite la posture de sa structure afin que chacun.e appréhende la diversité des attentes au sein du territoire. À partir des enjeux et des besoins recueillis, la séance permet de consolider 8 problématiques majeures pour structurer les discussions pour le territoire.

3 Illustration locale de compensations anticipées

Visite d'un site de compensation anticipée et mutualisée appartenant à Métropole Rouen Normandie, avec le témoignage d'un agriculteur engagé.



Atelier n°2



Mobiliser la créativité et l'intelligence des participant-e-s pour ébaucher des pistes de solutions.

1 Travail en équipe sur une des problématiques

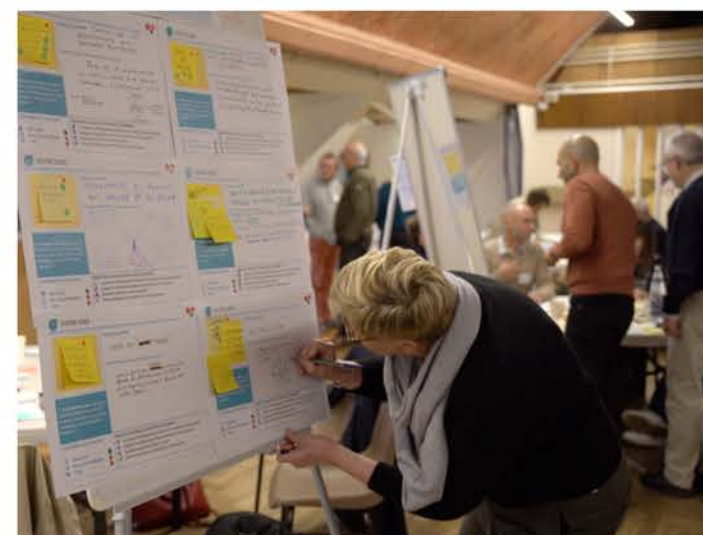
Quelques exemples parmi les 8 problématiques. Comment faire pour ...

... Proposer une offre de compensation écologique sans délai pour l'ensemble du territoire et créer des opportunités pour financer les projets de biodiversité ?

... Créer, viabiliser et vitaliser une Communauté d'acteurs autour de la séquence ERC en s'appuyant sur la dynamique impulsée ?

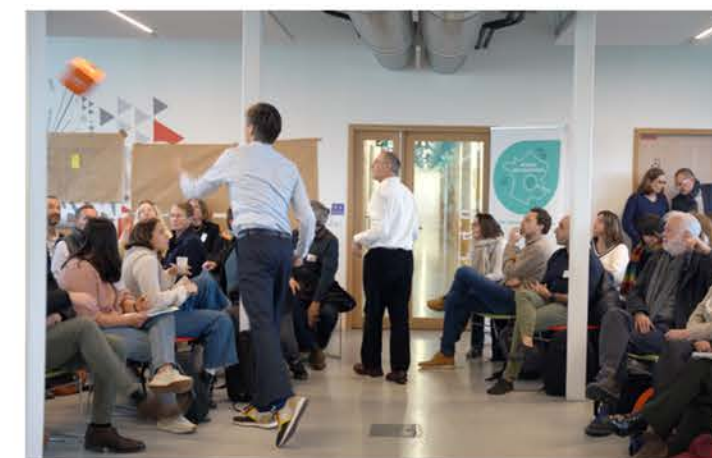
... Que les mesures compensatoires écologiques en Vallée normande de la Seine attirent les agriculteurs et soutiennent leurs activités économiques ?

... Accueillir une industrie qui soit pertinente pour les rives de la Seine normande ?



2 Au total 19 pistes de solutions

En alternant temps de créativité et de consolidation des idées, les participant-e-s produisent 19 pistes de solutions partagées de court à moyen termes.



Atelier n°3



Maintenir la dynamique collective. Tester et opérationnaliser les pistes de solutions.

1 Partage des actualités par quelques acteurs clés

Huit intervenant-e-s prennent successivement la parole pour faire le point sur leur travaux depuis l'Atelier n°2.

2 Définir les conditions de mise en œuvre de solutions prioritaires

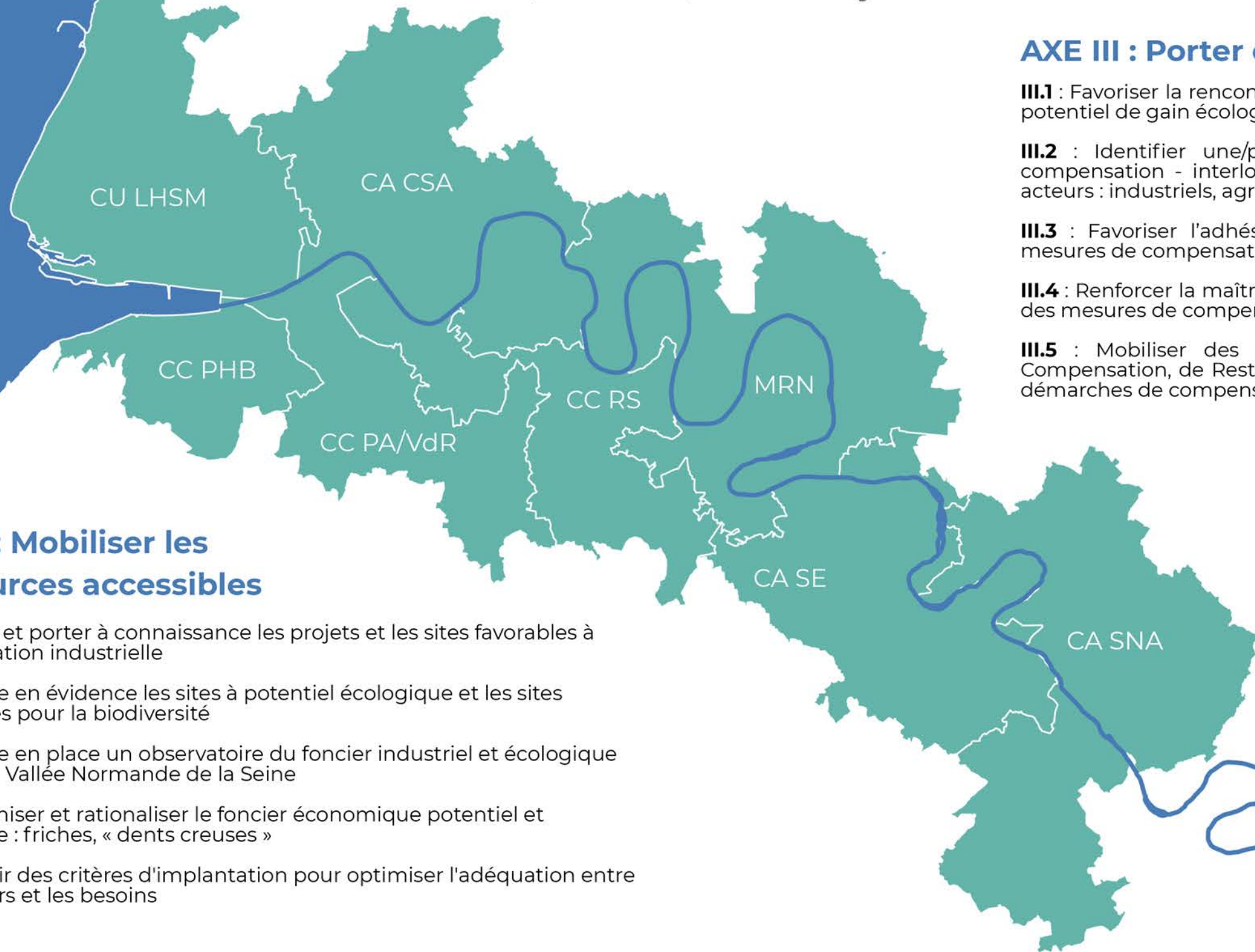
En petits groupes et en s'appuyant sur des canevas construits pour chaque solution, les participants construisent des prototypes. Ce travail permet de se projeter dans l'après-atelier, de préfigurer une mise en œuvre réussie des solutions, d'identifier les difficultés et conditions de réussite pour le déploiement.

3 Illustration locale d'une optimisation du foncier

Visite d'une ancienne friche industrielle réhabilitée en pôle d'innovation par l'Agglo Seine-Eure : la pépinière numérique de Louviers. Après une rénovation exemplaire en termes de valorisation du patrimoine et de recyclage des matériaux, le foncier accueille aujourd'hui 10 start-ups, et des ateliers.

UN ENSEMBLE DE 19 SOLUTIONS

POUR ACCÉLÉRER LA RÉINDUSTRIALISATION TOUT EN RENFORÇANT LA BIODIVERSITÉ



AXE I : Mobiliser les ressources accessibles

- I.1 :** Situer et porter à connaissance les projets et les sites favorables à l'implantation industrielle
- I.2 :** Mettre en évidence les sites à potentiel écologique et les sites prioritaires pour la biodiversité
- I.3 :** Mettre en place un observatoire du foncier industriel et écologique dédié à la Vallée Normande de la Seine
- I.4 :** Optimiser et rationaliser le foncier économique potentiel et disponible : friches, « dents creuses »
- I.5 :** Définir des critères d'implantation pour optimiser l'adéquation entre les fonciers et les besoins

AXE II : Anticiper les stratégies

- II.1 :** Inventorier les acteurs, décrire leurs besoins ou leurs attentes
- II.2 :** Recenser, valoriser, tenir à jour et mettre à disposition les ressources existantes : juridiques, réglementaires, écologiques, sociales
- II.3 :** Créer et animer une communauté ERC en Vallée Normande de la Seine
- II.4 :** Former et informer les acteurs du territoire concernés par la séquence ERC

AXE III : Porter et animer le partenariat

- III.1 :** Favoriser la rencontre entre porteurs de projets industriels et sites à fort potentiel de gain écologique
- III.2 :** Identifier une/plusieurs structure(s) porteuse(s) - Opérateurs de compensation - interlocuteurs légitimes mobilisables et mobilisateurs des acteurs : industriels, agriculteurs, EPCI...
- III.3 :** Favoriser l'adhésion des agriculteurs dans la mise en œuvre des mesures de compensation, en particuliers par des outils incitatifs
- III.4 :** Renforcer la maîtrise et l'efficacité de la séquence ERC, et en particulier des mesures de compensation
- III.5 :** Mobiliser des outils nouveaux, tels que les Sites Naturels de Compensation, de Restauration et de Renaturation (SNCRR) pour initier des démarches de compensation par l'offre

AXE IV : Préparer le temps long

- IV.1 :** S'appuyer sur l'offre de service d'une foncière à vocation économique, utile à la maîtrise et la régulation à long terme
- IV.2 :** Mieux protéger en amont les fonciers à vocation écologique, pour préserver l'environnement et éviter les situations complexes de compensation
- IV.3 :** Construire une stratégie foncière partagée sur les territoires de la Vallée Normande de la Seine.
- IV.4 :** Créer une gouvernance paritaire qui offre un espace de décision commun au sein de la Vallée normande de la Seine.

Atelier des Solutions 2025 -2026

SITES DE RENATURATION

Notre territoire est riche du point de vue écologique mais dégradé. Nous devons construire un portefeuille de projets de restauration. Ils permettront un gain de biodiversité et le cadre de vie.

Nous pourrions les financer grâce à la compensation.

OPÉRATEURS DE COMPENSATION

Nous avons besoin de mieux préparer et organiser les besoins en compensation. Un ou des opérateurs de compensation nous permettraient une meilleure coordination, de mieux sécuriser des fonciers et ainsi renforcer la cohérence de la mise en œuvre de la séquence ERC.

- Anticiper et mutualiser la compensation pour faciliter les projets industriels.
- Développer des projets écologiques profitables au territoire
- Sécuriser des actions grâce à un/des tiers de confiance sans créer de structure supplémentaire en Vallée de Seine
 - Renforcer les partenariats et expérimenter sur des territoires pilotes

L'AGRICULTURE ET LA COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Il faut impérativement éviter et réduire les impacts pour préserver le foncier agricole.

Nous devons également définir les conditions d'une compensation compatible avec le modèle économique des exploitations.

FORMER ET INFORMER SUR LA SÉQUENCE ERC

Établir un plan de formation/information sur des sujets juridiques, écologiques, fonciers, etc.

Favoriser l'amélioration continue en mobilisant des outils variés.

LES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

L'attractivité industrielle de la vallée de la Seine implique une forte pression foncière. Les caractéristiques des terrains disponibles restent insuffisamment connues pour en faire des sites clefs en main.

Parallèlement, la connaissance des projets industriels est souvent tardive, partielle ou peu partagée. Nous devons mieux structurer, anticiper et partager l'information sur les sites et les projets :

- Améliorer la connaissance des fonciers industriels et de leurs capacités d'accueil réelles
- Partager l'information via un tiers de confiance
- Accélérer la mobilisation des friches en exploitant au mieux leur potentiel

On continue en 2027 !

Juillet 2026

Animer l'inventaire des friches avec les collectivités

À partir de 2026

Identifier des terrains d'actions prioritaires

2027

Vers une foncière économique

Coopération inter-EPCI

CONDITIONS D'INSTALLATION

La Vallée normande de la Seine présente des fonciers exceptionnels (proximité de la voie d'eau pour le transport, énergie décarbonée...). Ces qualités doivent être mobilisées de manière optimale selon les besoins des projets et les stratégies de développement économique.

Automne 2026

Creation de la communauté ERC et de sa charte

Fin 2026

Webinaire SNCRR

Depuis 2026

Un ETP Etat dédié

2027

Un programme de travail

LA COMMUNAUTÉ ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER

L'Atelier des Solutions a mis en évidence la nécessité de renforcer la coopération entre les acteurs de la Vallée normande de la Seine autour de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC). Malgré l'existence de nombreux outils et documents, la création d'une « Communauté ERC » permet de structurer les échanges, développer une culture commune, mutualiser les retours d'expérience. Instaurer un dialogue de confiance pour progresser ensemble et faciliter les projets du territoire.

- Structurer un réseau d'acteurs, l'animer
- Favoriser une vision collective des enjeux écologiques au regard du développement du territoire

Juillet 2026

Une offre d'ingénierie de la banque des territoires

Décembre 2026

deux démonstrateurs de SNCRR

2027

Mise en œuvre

Plus d'opérateurs



Cette synthèse est issue des travaux de l'Atelier des Solutions Vallée Normande de la Seine, qui a mobilisé entre octobre 2025 et juin 2026 un total de 140 personnes représentant 51 structures hors Etat, 62 avec.



Pilotage
DREAL Normandie
DDTM 76
DGALN

Conception et facilitation
Marceau Guérin (OMG)
Magali Cerles (biodivaction)

Pour plus
d'informations
et de résultats

